



TPF TRAFIC

Rapport de gestion

2020



Sommaire

Un concept photographique signé Gabriel Monnet	5
Notes liminaires	6
Les principales activités de 2020	7
Innovation et développement	22
L'image de marque	23
Évaluation des risques	24
TPF Comptes 2020	26
Principes régissant l'établissement des comptes annuels	32
Impressum	50



Un concept photographique signé Gabriel Monnet

Les Transports publics fribourgeois (TPF) ont confié le mandat de finaliser le concept photographique du rapport de gestion annuel à Gabriel Monnet, lauréat du concours photographique organisé par le magazine Sept, basé à Villars-sur-Glâne. Le thème de cette année porte sur la crise sanitaire liée au COVID-19, car 2020 restera marquée par l'arrivée de la pandémie dans notre pays.

Des usagers masqués, des flacons de gel désinfectant, des Conductrices et des Conducteurs de bus protégés par des séparations de plexiglas, l'interdiction d'une simple poignée de mains ... On se croirait dans un mauvais film de science-fiction. Et pourtant ! L'année 2020 a instauré une nouvelle réalité. Malgré la pandémie, les Transports publics fribourgeois ont continué d'assurer l'entier de leurs prestations. Afin d'offrir un service de qualité, les TPF se sont adaptés en modifiant leurs habitudes et même leurs véhicules. Au fil des pages de ce rapport de gestion, c'est le travail quotidien des collaboratrices et des collaborateurs TPF que l'on découvre en cette année marquée par la crise sanitaire.

Biographie

Gabriel Monnet a commencé la photographie à l'âge de 9 ans en faisant des affûts pour pouvoir photographier différents types d'oiseaux et d'animaux. Il a remporté le prix Young -18 YEARS au Festival Nature de l'Ain en France (2017). Il s'intéresse au photojournalisme, au documentaire et à la photographie de portraits. Actuellement, il suit sa quatrième et dernière année de formation de photographe au Centre d'enseignement professionnel de Vevey (CEPV).

Fotografisches Konzept

Die Freiburgischen Verkehrsbetriebe (TPF) vertrauten den Abschluss des fotografischen Konzepts ihres Jahresberichts Gabriel Monnet an, der den Fotografiwettbewerb der Zeitschrift Sept aus Villars-sur-Glâne gewann. In diesem Jahr drehte sich das Konzept um das Thema COVID-19, da 2020 für den Ausbruch der Pandemie in unserem Land in Erinnerung bleiben wird.

Reisende mit Masken, Händedesinfektionsmittel, Busfahrerinnen und -fahrer hinter Plexiglasscheiben, Händeschüttelverbot, ... man könnte sich in einem schlechten Science-Fiction-Film wähnen. Weit gefehlt! Das Jahr 2020 brachte eine neue Wirklichkeit mit sich. Trotz der Pandemie stellten die Freiburgischen Verkehrsbetriebe weiterhin ihren gesamten Leistungskatalog sicher. Die TPF wussten sich anzupassen und veränderten ihre Gewohnheiten und sogar Fahrzeuge, um hochwertige Dienstleistungen gewährleisten zu können. Die Bilder auf den folgenden Seiten bieten einen Einblick in den Alltag der TPF-Mitarbeitenden in diesem von der Gesundheitskrise geprägten Jahr.

Biografie

Gabriel Monnet interessiert sich seit dem Alter von neun Jahren für die Fotografie. Zunächst richtete er Beobachtungsstationen ein, um verschiedene Vogel- und Tierarten fotografieren zu können. Am Festival «Nature de l'Ain» in Frankreich gewann er 2017 den Preis «Young -18YEARS». Zu seinen Interessen zählen Fotojournalismus, Reise- und Porträtfotografie. Er befindet sich im vierten und letzten Jahr seiner Ausbildung zum Fotografen am Centre d'enseignement professionnel in Vevey (CEPV).



Notes liminaires

Le présent rapport de gestion est un résumé du rapport de gestion officiel et digital ([tpf.ch/rapport-gestion2020](https://rapport.tpf.ch/rapport-gestion2020)). Il est destiné à l'assemblée générale des actionnaires de Transports publics fribourgeois Holding (TPF) SA du 28 mai 2021. Sur sa plateforme digitale complète, le document expose les chiffres, les faits et les événements relatifs à la société Holding, ainsi que les activités des trois sociétés filles: Transports publics fribourgeois Trafic (TPF TRAFIC) SA, Transports publics fribourgeois Infrastructure (TPF INFRA) SA et Transports publics fribourgeois Immobilier (TPF IMMO) SA. Il traite aussi de la volonté globale d'innovation de la Direction générale afin de positionner l'entreprise en tant qu'acteur de la mobilité publique fribourgeoise, dans une vision d'efficacité quant à son intégration dans le réseau national. Il comprend également les résultats et le bilan de la Holding et les comptes consolidés du groupe. Cette publication imprimée présente spécifiquement les comptes de Transports publics fribourgeois Trafic (TPF TRAFIC) SA.

L'entier du rapport de gestion 2020 en allemand peut être consulté sous ce lien <https://rapport.tpf.ch/>

Einleitende Bemerkung

Der vorliegende Geschäftsbericht bildet eine Zusammenfassung des offiziellen und digitalen Geschäftsberichts ([tpf.ch/rapport-gestion2020](https://rapport.tpf.ch/rapport-gestion2020)). Er ist für die Generalversammlung der Aktionäre der Freiburgischen Verkehrsbetriebe Holding (TPF) AG vom 28. Mai 2021 bestimmt. Die umfassende digitale Plattform enthält die Zahlen, Fakten und Ereignisse im Zusammenhang mit der TPF-Holding sowie die Aktivitäten der drei Tochtergesellschaften: Freiburgische Verkehrsbetriebe (TPF TRAFIC) AG, Freiburgische Verkehrsbetriebe Infrastruktur (TPF INFRA) AG und Freiburgische Verkehrsbetriebe Immobilien (TPF IMMO) AG. Er zeigt auch die allgemeine Innovationsbereitschaft der Generaldirektion auf, um die TPF-Holding als bedeutsame Akteurin der öffentlichen Mobilität im Kanton Freiburg in einer effizienzbetonten Vision und hinsichtlich ihrer Integration in das nationale Netzwerk zu positionieren. Der Geschäftsbericht präsentiert auch die Ergebnisse und die Bilanz der Holdinggesellschaft sowie die konsolidierten Abschlüsse der Gesellschaftsgruppe. Diese Printversion enthält spezifisch die Jahresrechnung der Freiburgische Verkehrsbetriebe Verkehr (TPF TRAFIC) AG.

Die komplette deutsche Fassung des Geschäftsberichts 2020 finden Sie online unter <https://rapport.tpf.ch/>

Les principales activités de 2020





MARQUÉE PAR LE DÉBUT DE LA PANDÉMIE DE COVID-19, L'ANNÉE 2020 A ÉTÉ RICHE EN ACTIVITÉS POUR LES TRANSPORTS PUBLICS FRIBOURGEOIS (TPF).

12
mars

Premières mesures contre
le COVID-19

Fin février, le COVID-19 fait son apparition en Suisse. Dès le début de la pandémie, les Transports publics fribourgeois (TPF) ont tout mis en œuvre pour garantir la continuité de leurs services en assurant au mieux la protection de leurs collaboratrices et collaborateurs et de leurs clients. Dès le jeudi 12 mars 2020, les TPF renforcent leurs mesures de précaution. Les portes avant des véhicules sont désormais fermées, et la vente directe auprès de la Conductrice et du Conducteur n'est plus possible. Les TPF invitent leurs clients à privilégier l'achat de leur titre de transport au moyen des différents

canaux digitaux proposés par l'entreprise et à monter dans les véhicules par la porte arrière. L'application de ces mesures a un double objectif: garantir la continuité des services de l'entreprise et protéger la bonne santé du personnel roulant et des clients.

Avec le redémarrage de l'économie et l'horaire des transports publics qui revenait peu à peu à la normale, d'autres solutions ont dû être trouvées pour permettre la reprise de la vente des titres de transport tout en garantissant la protection des Conductrices et des Conducteurs et des voyageuses et voyageurs. Des prototypes de vitres de protection en plexiglas destinés à séparer la cabine des Conductrices et des Conducteurs du reste du bus sont alors développés, puis testés et finalement réalisés. Ces protections sont montées dans les 154 véhicules régionaux, prêts pour la reprise des titres de transport le 1^{er} juillet. Les prototypes de protection pour les bus urbains sont développés et testés durant le mois de juillet, puis posés dans le courant du mois de septembre. Les TPF sont la première entreprise de transport à avoir intégré des vitres de plexiglas dans leurs véhicules. Une initiative saluée par le Syndicat du personnel des transports (SEV) de Berne, qui a cité les TPF en exemple.

18 mars

Nouvelle réalité? Les TPF adaptent leurs horaires

Dans le cadre de l'évolution de la pandémie de COVID-19, les Transports publics fribourgeois (TPF) adaptent l'horaire des transports publics dans le canton. À la suite des mesures édictées par le canton de Fribourg le vendredi 13 mars 2020 et notamment la fermeture des écoles, les TPF appliquent l'horaire hors scolaire sur l'ensemble du réseau de bus dès le mercredi 18 mars 2020. Les lignes de bus de nuit sont supprimées dès le vendredi 20 mars 2020. Sur le réseau ferroviaire, une cadence horaire est appliquée tous les jours de la semaine, y compris le samedi et le dimanche, sur les RegioExpress (RE) Bulle - Fribourg, la S20 Fribourg - Neuchâtel, la S50 Bulle - Palézieux, la S51 Bulle - Montbovon ainsi que la S60 Bulle - Broc-Fabrique. Ce changement d'horaire sans précédent a été réalisé

conjointement avec les coordinateurs nationaux de transports publics. Il a prouvé la capacité d'adaptation des TPF dans cette situation extraordinaire et la maîtrise de tous les départements, notamment la Planification et le Centre d'exploitation.

La reprise de l'horaire normal s'est faite par étapes en fonction de l'évolution de la pandémie et en coordination avec les autres acteurs des transports publics. Le lundi 24 août, parallèlement à la rentrée scolaire des écoles obligatoires, l'horaire des TPF est revenu à la normale, avec notamment le rétablissement de l'offre ferroviaire établie en décembre 2019.



27 avril

Reprise des travaux
de renouvellement
des infrastructures

Dans le cadre de la pandémie de COVID-19, les Transports publics fribourgeois (TPF) ont suspendu tous leurs chantiers de renouvellement des infrastructures ferroviaires depuis le 20 mars. L'évolution de la situation sanitaire a permis la reprise des travaux dès le 27 avril, dans le respect des directives édictées par l'Office fédéral de la santé publique. Les chantiers ferroviaires ont donc repris en gare de Bulle, ainsi que dans le secteur de Planchy. Dans le cadre du renouvellement pour la sécurité ferroviaire, les travaux ont également repris en gare de Cressier FR. Un nouveau local technique, érigé en début d'année, a été équipé d'un nouveau poste d'enclenchement télécommandé depuis le Centre d'exploitation du site TPF de Givisiez.

01 mai

Le RER Fribourg | Freiburg
sur les rails pour dix ans

Après l'introduction de la cadence au quart d'heure entre Givisiez et Fribourg en décembre 2019, un partenariat est signé entre les Chemins de fer fédéraux (CFF) et les Transports publics fribourgeois (TPF). Cet accord consolide la coopération entre les deux entreprises et permet au RER Fribourg | Freiburg de poursuivre son essor. Plusieurs étapes importantes sont échelonnées dans les années à venir. La première sera effective en décembre 2021 avec la reprise de la S40 (Romont – Fribourg) par les TPF qui va redynamiser la ligne en la liant à l'actuelle S20/21 (Fribourg – Morat – Ins – Neuchâtel). Les voyageurs pourront ainsi transiter entre les deux lignes sans changer de train en gare de Fribourg.



Le partenariat offre aussi des synergies dans la gestion des événements comme les travaux d'entretien ou lors de dérangements. L'information à la clientèle pourra ainsi être optimisée. Ces nombreux développements n'entraîneront pas de suppression de postes, tant du côté des TPF que des CFF.

01
juin

Serge Collaud prend
ses fonctions

Cinquante dossiers déposés, sept candidats sélectionnés et c'est en séance extraordinaire, le 27 avril, que le Conseil d'administration des Transports publics fribourgeois (TPF) a nommé Serge Collaud au poste de Directeur général. Ce dernier prend ses fonctions le 1^{er} juin, mettant un terme à la Direction générale ad interim instaurée le 1^{er} février et composée de Michel Nicolet, Secrétaire général, et de Daniel Hofstetter, Directeur général adjoint et Responsable du département Finances et Achats.

Serge Collaud est entré aux TPF en qualité de Conseiller juridique. En janvier 2013, il devient Secrétaire général et, en 2017, il est nommé Directeur adjoint de TPF TRAFIC et Responsable du département Route. Ses compétences managériales, sociales et organisationnelles, ainsi que sa connaissance parfaite du monde des transports publics, ont séduit le Conseil d'administration.

16
juin

Création de
l'Allianz Fahrweg

Pour faire face aux multiples défis dans le domaine ferroviaire auxquels sont confrontés les gestionnaires d'infrastructure, les Transports publics fribourgeois (TPF), les Chemins de fer fédéraux suisses (CFF), le BLS ainsi que le Schweizerische Südostbahn (SOB) ont créé l'Alliance Voie ferrée (Allianz Fahrweg) en collaboration avec l'Union des transports publics (UTP). Cette alliance permet de constituer un pool d'experts en vue de promouvoir à long terme la formation spécialisée, la gestion du savoir-faire, les prescriptions et les évolutions de fond de la technique de voie ferrée. Les TPF renforcent ainsi leur participation aux développements de l'UTP et de la branche des gestionnaires d'infrastructure ferroviaire.



26 juin

Des compléments pour le renouvellement de la ligne Bulle - Broc-Fabrique

Dans le cadre du Programme Bulle, les Transports publics fribourgeois (TPF) ont obtenu en janvier la décision d'approbation des plans pour le renouvellement de la ligne Bulle - Broc-Fabrique en voie normale. Le 15 juin, les travaux du remblai de la future voie entre Broc-Village et Broc-Fabrique ont débuté. Une mise à l'enquête publique a été déposée le 26 juin, pour des compléments au projet. Il s'agit notamment de la gare routière de Broc-Village, ainsi que de l'adaptation des gares ferroviaires de Broc-Village et de Broc-Fabrique. Le tracé ferroviaire dans le secteur de Pra-Bosson a

également été optimisé pour améliorer la durabilité de l'infrastructure ferroviaire tout en offrant plus de confort aux voyageurs. Les travaux ferroviaires, quant à eux, débuteront en avril 2021 pour s'achever fin 2022 avec la mise en service de la nouvelle ligne.

Afin d'assurer une information très régulière des avancées du Programme Bulle, les TPF ont continuellement mis à jour le site dédié: programme-bulle.ch.



15 juillet

Un prêt COVID
indispensable

La pandémie de COVID-19 a aussi ses répercussions financières. À la suite du manque de recettes voyageurs dû à la baisse de fréquentation, les Transports publics fribourgeois (TPF) ont souscrit un emprunt COVID auprès de la Banque cantonale de Fribourg (BCF) pour un montant de CHF 16,5 millions.

25 juillet

Deux langues, une vision,
une philosophie

Neuf mois de planification et d'organisation pour 21 jours d'une collaboration à succès. Du 25 juillet au 14 août, la rénovation du Senseviadukt, situé entre Flamatt et Thörishaus, a entraîné une interruption totale du trafic ferroviaire entre Fribourg et Berne. Mandatés par les Chemins de fer fédéraux suisses (CFF), les Transports publics fribourgeois (TPF) et CarPostal ont travaillé main dans la main, afin d'organiser le transport par la route des voyageurs. Une collaboration en deux langues (français et allemand), une seule vision et une même philosophie ont permis ce succès.



Pour la première fois lors d'une interruption ferroviaire, un Centre d'exploitation d'une entreprise de transports publics tierce a piloté un remplacement de train en lieu et place de deux Centres d'exploitation des CFF, ceci 22 heures sur 24, sept jours sur sept. Cinq collaborateurs des TPF se sont relayés au Centre d'exploitation de Givisiez pour mener à bien le remplacement. De plus, l'ensemble du nettoyage et de l'entretien des bus impliqués a été fait au Pit-Stop du Centre TPF.

23 août

Un quai provisoire
en gare de Bulle

Depuis le 3 juillet 2020 au soir, le trafic ferroviaire était suspendu et remplacé par des bus entre Bulle et Vaulruz-Sud (ligne S50 Bulle – Châtel-St-Denis – Palézieux) et entre Bulle et Vaulruz-Nord (RegioExpress (RE) Bulle – Romont-Fribourg). Cette interruption de sept semaines a permis de regrouper les travaux de renouvellement de l'infrastructure et de minimiser leur impact sur les voyageurs. À compter du 23 août et pour les dix-huit prochains mois, les trains des lignes Bulle – Palézieux et Bulle – Romont s'arrêtent sur un nouveau quai construit durant l'interruption précitée, situé à 250 mètres de la gare actuelle, où les trains de Broc – Fabrique et de Montbovon continuent de transiter. Ce quai a été créé afin de construire le passage inférieur de la nouvelle gare, qui traversera tout le faisceau de voies, en deux étapes au lieu de quatre.

L'accès au quai provisoire se fait uniquement depuis la gare actuelle, en empruntant le passage inférieur depuis la gare routière, ou en passant par le hall du bâtiment de la gare existante. Les quelque 250 mètres à parcourir depuis le hall de gare sont protégés par des palissades de chantier. Ces installations provisoires sont conformes à la Loi fédérale sur l'égalité pour les handicapés (LHand).



23 août

Dernière ligne droite pour
le secteur de Planchy

L'interruption du trafic ferroviaire entre le 3 juillet et le 23 août a permis de poursuivre les réalisations dans le secteur bullois de Planchy à une cadence élevée. Plus d'un kilomètre et demi de voies normales et métriques ont été renouvelées dans les secteurs de Taillemau et Montcalia. L'aménagement du doublement de la voie normale dans ce même secteur a également pu se poursuivre dans ce laps de temps. Ces quatre derniers mois, un total de trois kilomètres de voie normale ainsi que onze aiguillages ont été posés. Un quai de chargement, sa voie ferroviaire ainsi qu'une voie pour le stationnement de véhicules d'entretien ferroviaires ont été construits. La double voie de croisement, qui servira à terme à augmenter la capacité de la ligne du RER Bulle - Romont - Fribourg et à optimiser le temps de parcours sur ce tronçon, est désormais terminée, après une vingtaine de mois de travaux. Finalement, la nouvelle sous-station électrique pour la voie métrique a été mise en service fin novembre à Planchy.

23 août

Mise en service du quai
de la gare de Vuadens-Sud

La gare de Vuadens-Sud a fait l'objet d'un renouvellement complet : infrastructure, superstructure, ligne de contact, installations de sécurité et structure d'accueil aux voyageurs ont été rénovées. Ces importants travaux ont pu être réalisés durant l'interruption du trafic ferroviaire entre début juillet et fin août. La structure d'accueil sur le quai et ses abords est conforme à la Loi fédérale sur l'égalité pour les handicapés (LHand). Des travaux de finitions autour du quai, ainsi que des travaux de préparation à la mise en service des nouvelles installations de sécurité, se sont poursuivis les semaines suivantes.





01 septembre

Solution de mobilité
pour les entreprises

07 septembre

Serge Collaud fait le bilan
de ses 100 premiers jours
à la tête des TPF



La communauté tarifaire fribourgeoise Frimobil lance le JobAbo, un nouvel abonnement destiné aux entreprises et à leurs collaborateurs. Le JobAbo permet aux employés de bénéficier d'un rabais de 20 % minimum sur le tarif d'un abonnement annuel grâce à la participation de l'employeur (10 % au minimum) et de Frimobil (10 % fixe). Lancé le 1^{er} septembre, l'abonnement est valable sept jours sur sept et concerne les abonnements Frimobil adultes (1^{re} et 2^e classe) et juniors jusqu'à 25 ans (2^e classe), quel que soit le nombre de zones choisies. Un minimum de dix abonnements annuels doit être contracté sur une période de douze mois à partir de la signature du contrat entre l'entreprise et Frimobil. Un abonnement JobAbo mensuel est aussi disponible afin d'offrir aux collaborateurs la possibilité de tester les transports publics durant un mois. Cet abonnement est à moitié prix grâce à la participation fixe de 25 % de l'employeur et de 25 % de Frimobil.

Le 7 septembre, Serge Collaud a rencontré les médias afin de leur dresser le bilan de ses 100 premiers jours en tant que Directeur général des Transports publics fribourgeois (TPF). Lors de cet événement, il a pu aborder différentes thématiques qui lui tenaient à cœur, notamment la crise sanitaire du COVID-19 et ses conséquences, sa vision des TPF ou encore les nombreux défis et projets qui attendent l'entreprise ces prochaines années.

05 octobre

Le funi se refait
une beauté

Du 5 octobre au 16 novembre, les Transports publics fribourgeois (TPF) ont procédé à une grande révision du funiculaire Neuveville – St-Pierre. 100% écologique et entièrement mécanique, le funiculaire, dont la première mise en service date de 1899, nécessitait une intervention lourde pour répondre à la législation fédérale sur les transports à câbles. Les deux véhicules ont été acheminés auprès de l'entreprise spécialisée dans les funiculaires et remontées mécaniques Garaventa AG à Gwatt (Thoune). Les contrôles ont porté

sur les éléments importants de la sécurité des véhicules : les essieux, les roues plates et de guidage, les paliers, les roues dentées couplées à la crémaillère, les tambours de freins et leurs bandes de freinage, les châssis et les mécanismes de commande des freins (survitesses et câbles mous) ainsi que les mécanismes d'amarrage du câble. Pendant ce temps à Fribourg, un bureau spécialisé a effectué un test sous charge des ponts et un contrôle général de l'infrastructure.



09 octobre

Des trolleybus à batterie
en circulation

Les Transports publics fribourgeois (TPF) et l'Agglomération de Fribourg (AGGLO) ont présenté les nouveaux trolleybus à batterie le 9 octobre. Ces véhicules ont été intégrés progressivement au réseau depuis le mois de décembre. Ils remplacent les anciens bimodes sur la ligne 1 arrivés en fin de vie.

Ces trolleybus à batterie, du fabricant soleurois HESS AG, fonctionnent grâce aux lignes de contact existantes et disposent d'une batterie électrique avec une autonomie suffisante qui leur permet d'effectuer les portions de parcours hors ligne et de relier les terminus de lignes. Leur introduction s'accompagne d'une diminution des nuisances sonores et de la pollution. Ils contribuent à un réel gain de confort

tant pour les riverains des zones concernées que pour les voyageurs. Grâce à la batterie et à la traction électrique, il est possible d'éviter la libération de 800 tonnes de CO₂ dans l'atmosphère par année. À terme, d'autres véhicules de ce type pourraient être déployés sur les lignes 2, 3 et 6 en corrélation avec le renouvellement de la flotte.



tpf

30 novembre

Mise en service des
enclenchements des gares
de Bulle et de Vuadens-Sud

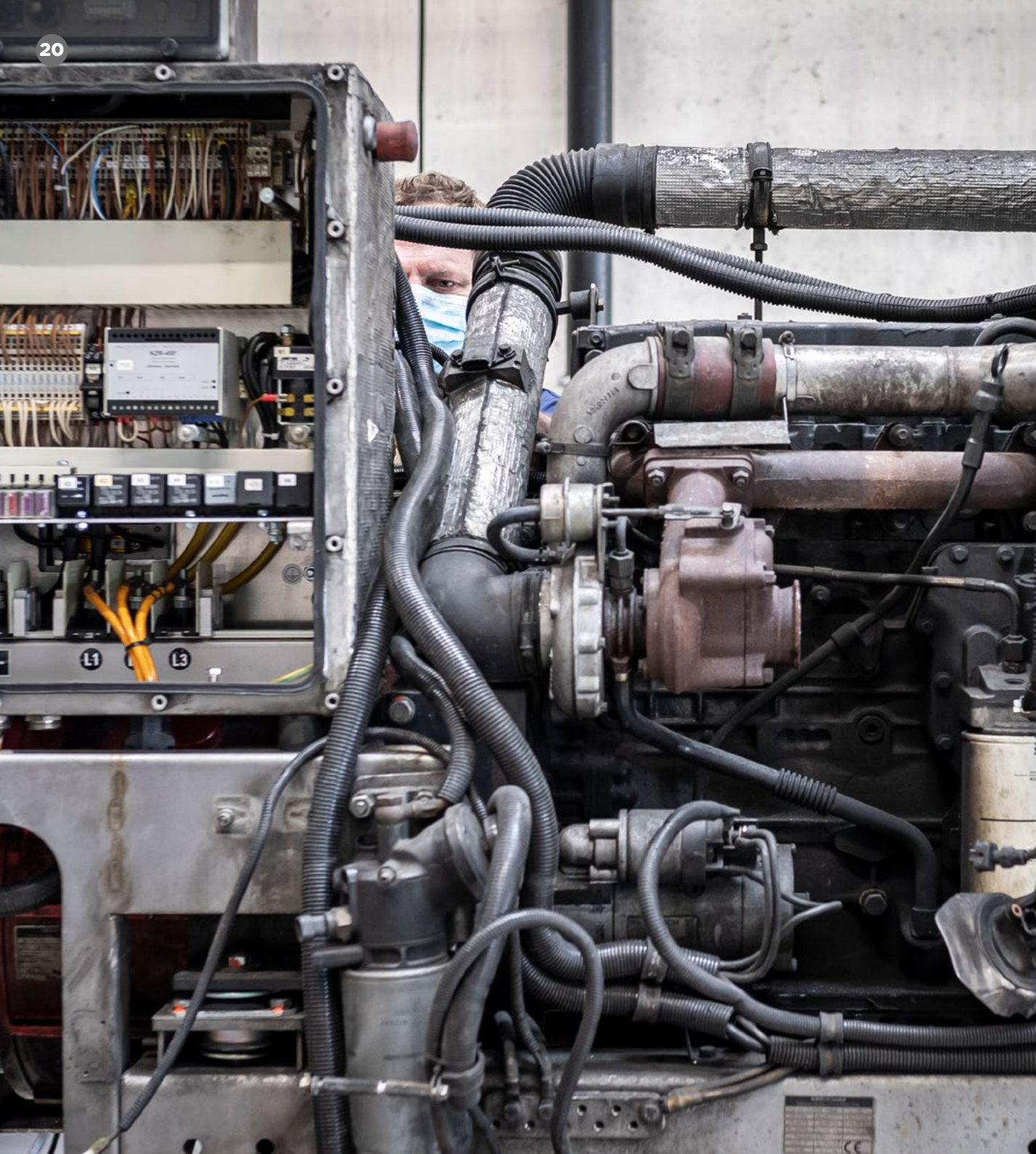
À la fin du mois de novembre 2020, le nouveau poste d'enclenchement de la gare de Bulle a été mis en service, tout comme l'intégralité du faisceau de voies récemment construit à Planchy. L'enclenchement de la gare de Vuadens-Sud a également été mis en service à cette date-là. Une interruption de trafic sur la ligne ferroviaire Bulle - Romont entre Bulle et Vaulruz-Nord s'est déroulée la dernière semaine de novembre à cet effet. Dans la même période, des travaux de nuit ont eu lieu, et les trains ont été remplacés par des bus en soirée du dimanche au jeudi entre Bulle et Vuadens-Sud et entre Bulle et Vaulruz-Nord.

02 décembre

Deux nouveaux actionnaires
pour TPF IMMO

Le 2 décembre, le canton de Fribourg et la Caisse de prévoyance du personnel de l'État de Fribourg (CPPEF) entrent dans le capital de la société fille Transports publics fribourgeois Immobilier (TPF IMMO) SA. En reprenant 8,1% des actions chacun, le canton de Fribourg et la CPPEF apportent CHF 30 millions à TPF IMMO.





10 décembre

tpf.ch fait peau neuve

Depuis le 10 décembre, le site internet des Transports publics fribourgeois (TPF) se présente sous une forme plus épurée. Efficient et moderne, il permet une standardisation de la sécurité informatique, une simplification et une facilité de gestion, tout en offrant une amélioration de l'expérience utilisateur. Le nouveau site est en parfaite cohérence avec les technologies actuelles. Moderne et fonctionnel, il est adapté aux besoins des voyageurs.

13 décembre

Une offre augmentée
de 340 000 km

Dès le dimanche 13 décembre, le nouvel horaire des transports publics suisses entre en vigueur. L'offre des Transports publics fribourgeois (TPF) augmente de quelque 340 000 kilomètres et 13 000 heures de conduite. L'horaire 2021 est le fruit de la collaboration entre les TPF, le canton de Fribourg, l'Agglomération de Fribourg et Mobul. De nombreuses améliorations de l'offre sont à noter et impactent en grande partie les agglomérations. Le réseau Mobul a été aussi en partie repensé pour gagner en efficacité avec notamment

la prolongation de lignes. Le RER Fribourg | Freiburg circule quant à lui désormais toutes les 30 minutes en direction d'Yverdon-les-Bains. Les horaires du RegioExpress sont adaptés au départ de Bulle et de Romont en raison du chantier de la gare de Bulle. La ligne S51 Bulle – Montbovon subit également une modification de l'horaire à la suite de la mise en place de la nouvelle offre de la Compagnie du chemin de fer Montreux-Oberland Bernois (MOB) sur la ligne Montreux – Zweisimmen.





Innovation et développement

Toute entreprise moderne se doit d'être innovante. Les Transports publics fribourgeois (TPF) ont fait de l'innovation une valeur centrale et ils le prouvent. Cette année, dix nouveaux véhicules à batterie ont rejoint la flotte des TPF. Ils remplacent progressivement les anciens bimodes de la ligne 1 arrivés au terme de leur durée de vie. Ces trolleybus à batterie permettent un réel gain de confort, tant pour la clientèle que pour le personnel.

Trente de nos 139 bus articulés et 12 mètres sont désormais équipés du nouvel outil d'aide à la conduite NAVIG. L'arrivée de ce nouvel instrument, unique en Suisse, permet à nos Conductrices et Conducteurs de perfectionner leur conduite, d'améliorer le confort des voyageurs et la sécurité de la conduite, d'économiser



du carburant et de réduire l'impact environnemental. Le système leur fournit en direct toutes les informations utiles relatives à leur conduite. Ils peuvent décider eux-mêmes des mesures qu'ils souhaitent prendre pour peaufiner et perfectionner leur conduite. Des comparaisons anonymes et des graphiques montrant l'évolution des résultats sont aussi disponibles sur la tablette. Le développement de cet instrument a débuté en fin d'année 2016 par la HEPIA (Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève). Les TPF ont travaillé en étroite collaboration avec le Syndicat du personnel des transports (SEV) sur cette application. L'introduction de cet outil continuera en 2021.

L'image de marque

Depuis 1868, les Transports publics fribourgeois (TPF) rattachent les pôles d'activités régionaux grâce à leur développement multimodal. Bien plus qu'une marque, les TPF sont le lien incontournable entre les régions romande et alémanique. Les collaboratrices et collaborateurs travaillent quotidiennement à bâtir la mobilité des Fribourgeoises et des Fribourgeois de manière fiable, efficiente, innovante et performante. En cette année « extraordinaire » de pandémie, les TPF ont pu démontrer qu'ils sont aussi une entreprise sûre et capable de s'adapter rapidement à toute situation. Tout a été mis en place pour assurer la continuité de nos prestations en suivant les règles édictées par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et les recommandations des acteurs nationaux du domaine des transports publics.





Évaluation des risques

Une revue de tous les risques d'entreprise a été réalisée en automne 2020 par les chefs de départements des quatre sociétés du groupe TPF avec l'aide du Chargé de gestion des risques.

Cette révision a pour but de réévaluer les risques existants et d'identifier les nouveaux risques. Ceux-ci sont listés, classés par ordre de criticité et suivis dans un logiciel dédié à la gestion des risques. Les grands risques peuvent ainsi être accompagnés de mesures destinées à réduire leur impact, dont le suivi et la mise en œuvre sont assurés par les propriétaires des risques.

Sur cette base, un rapport de gestion des risques a été établi, puis discuté au sein du Comité d'audit et des risques. Les dix risques les plus importants ont été extraits et mis en évidence. Le Conseil d'administration a quant à lui approuvé le rapport lors de sa séance du 11 décembre 2020.



Le Conseil d'administration

De gauche à droite 1^{re} ligne: Georges Godel (Président), Serge Collaud (Directeur général)

De gauche à droite 2^e ligne: Nadine Gobet (Vice-Présidente), Martin Tschopp, Katharina Thalmann-Bolz

De gauche à droite 3^e ligne: Alain Barbey, Jacques Bourgeois, Laurent Dietrich, Pierre-Olivier Nobs

De gauche à droite 4^e ligne: Olivier Jolissaint (Secrétaire général), Daniel Hofstetter (Directeur général adjoint), Luca Buffolo

TPF TRAFIC COMPTES 2020

Fribourg/Freiburg, place de la gare



BILAN AU 31 DECEMBRE 2020

En milliers de CHF

ACTIF	Notes	31.12.20	31.12.19	PASSIF	Notes	31.12.20	31.12.19
ACTIFS CIRCULANTS				DETTES A COURT TERME			
Liquidités		29 507	32 425	Dettes financières à court terme	8	18 500	9 200
Créances résultant de livraisons et de prestations	1	12 976	16 799	Dettes résultant de livraisons et de prestations	9	20 995	21 749
Autres créances à court terme	2	2 813	3 236	Autres dettes à court terme	10	3 588	5 216
Stocks	3	5 514	4 536	Provisions à court terme	11	5 401	6 991
Comptes de régularisation actif	4	1 873	1 621	Comptes de régularisation passif	12	12 163	13 747
		52 683	58 619			60 647	56 904
ACTIFS IMMOBILISES				DETTES A LONG TERME			
Immobilisations corporelles	5	367 306	365 304	Dettes à long terme rémunérées	13	168 900	170 900
Immobilisations financières	6	12 966	12 970	Autres dettes à long terme	14	117 722	119 386
Immobilisations incorporelles	7	4 646	4 976	Provisions à long terme	11	3 945	78
		384 918	383 250			290 567	290 364
TOTAL DE L'ACTIF				FONDS PROPRES			
		437 601	441 868	Capital-actions		7 500	7 500
				Réserves provenant de bénéfices cumulés		87 099	87 178
				Résultat de l'exercice		-8 211	-78
						86 388	94 599
				TOTAL DU PASSIF			
						437 601	441 868

ATTENTION

Les valeurs ayant été arrondies en milliers de francs, les additions littérales des chiffres présentés peuvent varier d'une ou deux unités.

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2020 (partie 1/2)

En milliers de CHF

CHIFFRE D'AFFAIRES VENTES ET PRESTATIONS				CHARGES DU PERSONNEL			
	Notes	2020	2019		Notes	2020	2019
Ventes voyageurs	15	43 363	52 373	Salaires		-63 752	-60 333
Autres ventes de prestations		7 366	8 342	Prestations reçues des assurances du personnel		1 824	1 616
Indemnités / Subventions	16	85 125	83 343	Allocations, gratifications et indemnités		-5 482	-5 159
Autres produits de l'activité principale		1 710	1 685	Charges sociales		-11 984	-11 398
Produits des biens loués		1 082	1 183	Autres charges du personnel		-676	-766
Autres ventes et prestations de services		1 057	527	Frais de recrutement		-46	-20
Prestations propres		6 603	5 292	Charges de personnels temporaires		0	-37
Pertes sur clients, variation du ducroire		-23	-5			-80 116	-76 097
Variation des stocks		51	-144				
		146 336	152 596				
AUTRES PRODUITS							
Produits accessoires		948	1 915				
Produits pour travaux divers facturés à des tiers	17	12 362	10 556				
		13 311	12 471				
CHARGES DE MATIERES, MARCHANDISES ET PRESTATIONS DE TIERS							
Charges de mat. ateliers, véhicules & installations		-10 778	-10 961				
Coûts des ventes et systèmes de ventes		-4 349	-5 311				
Prestations / Travaux de tiers		-1 771	-1 715				
Sous-traitants		-1 193	-1 078				
Charges d'énergie pour l'exploitation		-3 962	-4 647				
Charges des sociétés interco groupe TPF		-16 435	-18 821				
Escomptes obtenus		6	4				
		-38 481	-42 529				

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2020 (partie 2/2)

En milliers de CHF

AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION, AMORTISSEMENTS ET CORR. VAL. IMMO.	Notes	2020	2019
Charges de locaux		-774	-1 252
Entretien, réparation et rempl. inst. servant à l'exploitation		-749	-728
Location d'objets mobiliers		-8	-21
Participations aux arrêts de bus		-70	-126
Charges de véhicules et de transport		-4 919	-4 657
Location de véhicules		-0	-1
Assurances-choses, droits, taxes, autorisations		-4 086	-3 788
Charges d'énergie et évacuation déchets		-719	-597
Charges d'administration		-592	-713
Charges d'informatique		-12	-16
Frais de pub., sponsoring et marketing		-248	-368
Amortissements et ajustements de valeur		-23 227	-22 790
Résultat sur ventes d'actifs immobilisés		136	178
Charges accessoires		-30	-142
Charges pour travaux divers facturés à des tiers	18	-8 828	-8 254
Autres charges d'exploitation		-283	-309
		-44 410	-43 583
RESULTAT D'EXPLOITATION		-3 361	2 859

RESULTAT FINANCIER	Notes	2020	2019
Charges financières		-1 617	-1 491
Frais bancaires et taxes CCP		-9	-9
Produits financiers		35	34
Différences de change		78	11
		-1 513	-1 456
RESULTAT ORDINAIRE		-4 874	1 402
Charges extra. & hors exploitation	19	-3 575	-3 782
Produits extra. & hors exploitation	20	238	2 301
		-3 337	-1 481
RESULTAT AVANT IMPOT		-8 211	-78
Impôts		0	0
RESULTAT DE L'EXERCICE		-8 211	-78

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

En milliers de CHF

	2020	2019
Résultat de l'exercice	-8 211	-78
Amortissements de l'actif immobilisé	22 918	22 687
Amortissements additionnels	309	0
Correction intérêts intercalaires exercice précédent	749	0
Bénéfice provenant de la vente d'actifs immobilisés	-136	-178
Diminution / (augmentation) des créances result. de livraisons et prestations	3 823	-636
Diminution des autres créances à court terme	423	1 877
(Augmentation) des stocks	-977	-512
(Augmentation) / diminution des comptes de régularisation actif	-252	8 174
(Diminution) / augmentation des dettes résultant de livraisons et de prestations	-755	4 302
(Diminution) / augmentation des autres dettes à court terme	-1 628	2 480
(Diminution) / augmentation des provisions à court terme	-1 591	1 782
(Diminution) / augmentation des comptes de régularisation passif	-1 584	1 343
Augmentation / (diminution) des provisions à long terme	3 866	-1
Entrée de liquidités provenant de l'activité d'exploitation	16 955	41 240
Versements pour investissements (achat) d'immobilisations corporelles	-24 816	-48 090
Paiements provenant de désinvestissements (vente) d'immobilisations corporelles	431	7 176
Versements pour investissements (achat) d'immobilisations incorporelles	-1 124	-2 236
(Sortie) de liquidités provenant de l'activité d'investissement	-25 509	-43 150
Augmentation / (diminution) des dettes financières	16 500	-13 200
Remboursement des autres dettes financières	-10 864	-1 664
Entrée / (Sortie) de fonds provenant de l'activité de financement	5 636	-14 864
VARIATION NETTE DES LIQUIDITES	-2 918	-16 774

	2020	2019
Justification:		
Etat des liquidités au 1 ^{er} janvier	32 425	49 199
Etat des liquidités au 31 décembre	29 507	32 425
VARIATION DES LIQUIDITES	-2 918	-16 774

VARIATION DES FONDS PROPRES

En milliers de CHF

	Capital-actions	Propres actions	Réserves provenant de bénéfices cumulés	Total fonds propres
ETAT AU 31.12.18	7 500	0	87 178	94 678
Perte annuelle			-78	-78
Distributions de dividendes				0
Augmentation de capital				0
Goodwill				0
Transactions avec propres actions				0
Ecart de conversion				0
ETAT AU 31.12.19	7 500	0	87 099	94 599
Perte annuelle			-8 211	-8 211
Distributions de dividendes				0
Augmentation de capital				0
Goodwill				0
Transactions avec propres actions				0
Ecart de conversion				0
ETAT AU 31.12.20	7 500	0	78 888	86 388

Le capital-actions est constitué de 750 000 actions nominatives de CHF 10.-; il est détenu à 100% par Transports publics fribourgeois Holding (TPF) SA.

DETAIL DES RESERVES	31.12.20	31.12.19
Réserves 1 ^{ers} transferts CO - Swiss GAAP RPC	33 487	33 487
Réserves légales issues du bénéfice	1 500	1 500
Part à libre disposition selon les dispositions de la LTV	5 117	5 117
Résultat reporté art. 36 LTV	4 579	6 221
Résultat reporté AGGLO	4 478	5 016
Résultat reporté secteurs non indemnisés	37 938	35 836
Résultat de l'exercice	-8 211	-78
TOTAL	78 888	87 099

Principes régissant l'établissement des comptes annuels

Les comptes sont préparés en conformité des dispositions du Code des obligations (CO) et établis selon les recommandations Swiss GAAP RPC. Le plan comptable suisse PME est en vigueur dans chaque entité du groupe TPF.

De plus, les comptes ont été établis conformément aux dispositions légales spécifiques, notamment la Loi sur le transport de voyageurs (LTV), la nouvelle Ordonnance du DETEC sur la comptabilité des entreprises concessionnaires (OCEC) et la nouvelle Ordonnance sur l'indemnisation du trafic régional de voyageurs (OITRV).

Les états financiers sont établis selon les règles de la comptabilité au coût d'acquisition ou de revient, compte tenu de corrections de valeurs déterminées selon les critères propres à chaque catégorie d'actifs.

LES PRINCIPES COMPTABLES SUIVANTS SONT APPLIQUES :

Avoirs à court terme

Les avoirs à court terme sont des placements à terme fixe dont l'échéance arrive au maximum dans les 12 mois suivant leur émission. Présentés dans les liquidités dans les comptes de l'exercice précédent, ils sont désormais indiqués séparément.

Créances

Les créances sont portées au bilan pour leur valeur nominale. Pour les risques de perte, les corrections de valeurs nécessaires sont déterminées selon les critères économiques et sont portées en diminution de l'actif.

Stocks

Les stocks sont subdivisés en pièces de consommation courante, d'échange, de réserve ou provenant d'une propre fabrication.

Les pièces de consommation courante sont valorisées sur les prix moyens d'achat. Les pièces d'échange sont valorisées sur la base du prix de remise en état et les pièces provenant de la propre fabrication au prix de revient. Les pièces de réserve se réfèrent à des objets, respectivement à des séries de véhicules. Il s'agit des pièces qui ne peuvent plus être obtenues comme pièces de rechange. Un amortissement de 10% est appliqué annuellement.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût historique. Elles sont amorties sur des durées conformes aux usages propres à leur domaine d'activité et en accord avec les directives de l'Ordonnance du DETEC sur la comptabilité des entreprises concessionnaires (OCEC), soit des amortissements linéaires qui peuvent varier de cas en cas mais en général :

Biens fonds	0
Bâtiments, quais	de 2% à 12.5%
Installations	de 3% à 10%
Véhicules ferroviaires	de 4% à 12.5%
Véhicules routiers	de 6% à 20%
Biens meubles	de 8% à 20%

Les marges d'amortissements ci-dessus résultent de la nature différente de certains biens à l'intérieur d'une même catégorie.

Dès le 1^{er} janvier 2020, la méthode d'activation et les taux d'amortissements uniquement pour la catégorie des bâtiments a été adaptée sur la base des eCCC Bât.

Toutefois, les durées d'amortissements n'ont pas été modifiées et restent en accord avec les directives de l'Ordonnance du DETEC sur la comptabilité des entreprises concessionnaires (OCEC).

Les immobilisations corporelles font également l'objet, le cas échéant, d'amortissements hors plan commandés par les circonstances (dépréciation, réduction de la durée d'utilisation, etc).

Les immobilisations corporelles concernant les autobus sont activées à leur coût d'acquisition. En lien avec les commandes fermes d'autobus, établies en EUR et étalées sur plusieurs années, TPF TRAFIC a dans le même temps cherché à se prémunir contre le risque de change en souscrivant des contrats à terme CHF-EUR. Ces contrats à terme font partie intégrante du coût d'acquisition : les pertes sur dérivés sont intégrées à leur valeur d'acquisition.

Intérêts activés

Les intérêts lors de la phase de construction d'un projet sont activés comme coûts d'acquisition ou de revient car les conditions suivantes sont remplies :

- la valeur comptable des immobilisations corporelles incluant les intérêts activés n'est pas supérieure à leur valeur nette de réalisation à cette date,
- l'activation d'intérêts se fait au maximum sur la valeur d'immobilisation moyenne au taux moyen des engagements rémunérables,
- le montant total des intérêts activés pendant la période comptable n'est pas supérieur à la charge d'intérêts avant activation.

Couverture d'éléments ayant des effets au bilan

Une fois que les bus ont été livrés et avant qu'ils ne soient payés intégralement, les contrats à terme servaient à couvrir des positions du bilan (dans le cas présent des créanciers). Ce sont alors les mêmes principes d'évaluation que ceux utilisés pour la position du bilan couverte (créanciers) qui étaient appliqués. Les créanciers étant réévalués au taux de clôture, les instruments de couverture correspondant étaient eux aussi réévalués et comptabilisés à leur valeur actuelle. Le changement de valeur a été inscrit dans le résultat de la période.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles représentent les indemnités (dédommagements portés à l'actif - biens-fonds) et les logiciels informatiques.

Les amortissements appliqués sont respectivement de 2% et de 20%.

Dettes à long terme rémunérées & Autres dettes à long terme

Les dettes sont saisies au bilan à leur valeur nominale. Les frais de transaction éventuels sont reconnus directement en charge de la période. Les dettes financières sont présentées à court terme à moins que le groupe ne dispose d'un droit inconditionnel de repousser le règlement au minimum 12 mois après la date de bouclage des états financiers.

Provisions

Cette rubrique comprend les engagements dont l'échéance ou le montant est incertain, découlant de litiges et d'autres risques. Une provision est constituée lorsque la société a une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé et que les sorties futures de liquidités peuvent être estimées de manière fiable. Les provisions dites à court terme ont une durée allant jusqu'à 12 mois puis elles deviennent des provisions à long terme.

Engagements de prévoyance

La prévoyance professionnelle des employés du groupe est assurée par Copré - Collective de Prévoyance. Le taux de couverture au 31.12.2020 est supérieur à 100%. Le plan de prévoyance est régi selon le principe de la primauté des cotisations.

Propres prestations

Une partie du compte de produits «propres prestations» qui se trouve au compte de résultat est activé sur les différents types d'immobilisations corporelles ou incorporelles. Il s'agit principalement d'heures, de kilomètres et de m² qui sont valorisés au coût de production et sont imputés sur les diverses phases de projets du groupe TPF.

Opérations hors bilan

Les engagements conditionnels et autres engagements ne devant pas être inscrits au bilan sont évalués et publiés à chaque clôture du bilan. Une provision est constituée lorsque des engagements conditionnels et d'autres engagements ne devant pas être inscrits au bilan entraînent une sortie de fonds sans apport de fonds utilisable et que cette sortie de fonds est probable et estimable.

Autres produits

Cette nouvelle rubrique comprend :

- les Produits accessoires, auparavant présentés en poste négatif dans les Autres charges d'exploitation, amortissements et corr. val. immo.
- les Produits travaux divers facturés à tiers. Auparavant, le poste négatif « Boucl. cptes sinistres & à facturer » présenté dans les Autres charges d'exploitation, amortissements et corr. val. immo. correspondait au solde des comptes Produits travaux divers facturés à tiers et Charges pour travaux divers à facturer; désormais ces deux comptes sont présentés séparément.

Facturation des sillons par TPF INFRA à TPF TRAFIC

Dès 2018, la facturation des sillons par TPF INFRA à TPF TRAFIC se fait en frais primaires via la facturation et non plus via les prestations internes. Elle est désormais comptabilisée dans les Charges de mat. ateliers, véhicules & installations et non plus dans les Charges des sociétés interco groupe TPF.

DETAILS DES NOTES

En milliers de CHF

1 CREANCES RESULTANT DE LIVRAISONS ET DE PRESTATIONS

	31.12.20	31.12.19
Créances envers des clients tiers	8 679	9 629
Créances envers des entités du groupe	4 341	7 191
Ducroire	-44	-21
TOTAL	12 976	16 799

Les créanciers momentanément débiteurs figurant dans les Dettes résultant de livraisons et de prestations (dettes envers des tiers) ont été reclassés au 31.12.20 dans les Créances envers des clients tiers et Créances envers des entités du groupe.

2 AUTRES CREANCES A COURT TERME

	31.12.20	31.12.19
Autres créances envers des entités du groupe	516	133
Créances AFC (TVA) et droits de douane	648	1 259
Créanciers momentanément débiteurs	0	441
Autres créances	1 649	1 404
TOTAL	2 813	3 236

Les autres créances se composent principalement des créances diverses à encaisser par les gares ainsi que du compte courant avec les CFF.

DETAILS DES NOTES

En milliers de CHF

3 STOCKS	31.12.20	31.12.19
Approvisionnement ateliers / Energie et matières consommation	5 468	4360
Stock mazout / huile de chauffage	40	55
Travaux en cours	5	121
TOTAL	5 514	4 536

4 COMPTES DE REGULARISATION ACTIF	31.12.20	31.12.19
Actifs transitoires	928	595
Indemnités à recevoir Agglomération et Mobul	945	1 026
TOTAL	1 873	1 621

DETAILS DES NOTES

En milliers de CHF

5 IMMOBILISATIONS CORPORELLES (partie 1/2)	Biens fonds	Parcours	Bâtiments Quais	Installations	Véhicules Biens meubles	Immobilisations corporelles en cours de construction	Autres immobilisations corporelles	Total
VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.18	10 066	353	92 660	21 594	348 701	116 168	3 422	592 966
Entrées						44 088	4 002	48 090
Sorties				-330	-8 738	-2 067	-4 422	-15 557
Reclassifications	951		128 176	6 239	7 645	-143 011		0
VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.19	11 017	353	220 837	27 503	347 608	15 179	3 002	625 499
CORRECTIONS DE VALEUR CUMULEES AU 31.12.18	0	-29	-44 387	-15 504	-186 104	0	-1 787	-247 812
Amortissements planifiés		-14	-4 456	-1 046	-15 456		44	-20 929
Dépréciations d'actifs					-14			-14
Sorties				319	8 240			8 559
CORRECTIONS DE VALEUR CUMULEES AU 31.12.19	0	-44	-48 843	-16 231	-193 334	0	-1 743	-260 195
VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.18	10 066	324	48 273	6 090	162 598	116 168	1 635	345 154
VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.19	11 017	310	171 993	11 272	154 274	15 179	1 259	365 304

DETAILS DES NOTES

En milliers de CHF

5 IMMOBILISATIONS CORPORELLES (partie 2/2)	Biens fonds	Parcours	Bâtiments Quais	Installations	Véhicules Biens meubles	Immobilisations corporelles en cours de construction	Autres immobilisations corporelles	Total
VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.19	11 017	353	220 837	27 503	347 608	15 179	3 002	625 499
Entrées						24 600	215	24 816
Sorties			-749	-100	-4 757		-289	-5 895
Reclassifications	304	718	5 571	2 412	11 453	-20 459		0
VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.20	11 321	1 071	225 659	29 815	354 304	19 320	2 928	644 419
CORRECTIONS DE VALEUR CUMULEES AU 31.12.19	0	-44	-48 843	-16 231	-193 334	0	-1 743	-260 195
Amortissements planifiés		-36	-4 956	-1 267	-15 126		-118	-21 503
Dépréciations d'actifs				-63	-215			-278
Sorties				100	4 757			4 857
Reclassifications RPC		-17	50	-35	8			5
CORRECTIONS DE VALEUR CUMULEES AU 31.12.20	0	-96	-53 749	-17 497	-203 910	0	-1 862	-277 114
VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.19	11 017	310	171 993	11 272	154 274	15 179	1 259	365 304
VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.20	11 321	975	171 910	12 319	150 394	19 320	1 067	367 306

DETAILS DES NOTES

En milliers de CHF

6 IMMOBILISATIONS FINANCIERES	31.12.20	31.12.19
Créances financières à long terme envers des entités du groupe	12 950	12 950
Autres immobilisations financières auprès de tiers	16	20
TOTAL	12 966	12 970

Les créances financières à long terme envers des sociétés associées se composent d'un prêt à Transports publics fribourgeois Holding (TPF) SA qui porte intérêt à hauteur de 0.25%.

DETAILS DES NOTES

En milliers de CHF

7 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Indemnités	Logiciels informatiques	Total
VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.18	2 566	7 800	10 366
Entrées	195	2 041	2 236
Sorties			0
Reclassifications			0
VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.19	2 761	9 841	12 602
CORRECTIONS DE VALEUR CUMULEES AU 31.12.18	-1 215	-4 667	-5 881
Amortissements planifiés	-83	-1 661	-1 745
Dépréciations d'actifs			0
Sorties			0
CORRECTIONS DE VALEUR CUMULEES AU 31.12.19	-1 298	-6 328	-7 626
VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.18	1 351	3 133	4 485
VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.19	1 463	3 513	4 976
VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.19	2 761	9 841	12 602
Entrées		1 124	1 124
Sorties		-44	-44
Reclassifications			0
VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.20	2 761	10 921	13 681
CORRECTIONS DE VALEUR CUMULEES AU 31.12.19	-1 298	-6 328	-7 626
Amortissements planifiés	-83	-1 332	-1 415
Dépréciations d'actifs		-30	-30
Sorties		44	44
Reclassifications RPC		-8	-8
CORRECTIONS DE VALEUR CUMULEES AU 31.12.20	-1 382	-7 654	-9 036
VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.19	1 463	3 513	4 976
VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.20	1 379	3 267	4 646

DETAILS DES NOTES

En milliers de CHF

8 DETTES FINANCIERES A COURT TERME	31.12.20	31.12.19
BCF 30 01 390.808-07 - av. terme 14,9 mio	14 900	0
BCF 30.01.390.827-02 - av. terme 5,6 mio	0	5 600
PostFinance - emprunt 55 mio G7	1 440	1 440
PostFinance - emprunt 32 mio G7	2 160	2 160
TOTAL	18 500	9 200

Au 31.12.20, les dettes financières à court terme se composent d'une avance à terme fixe liée au matériel roulant ferroviaire ainsi que d'une part du remboursement des emprunts liés au nouveau centre de maintenance de Givisiez.

9 DETTES RESULTANT DE LIVRAISONS ET DE PRESTATIONS	31.12.20	31.12.19
Dettes envers des tiers	12 012	16 412
Dettes envers des entités associées	8 983	5 338
TOTAL	20 995	21 749

Les créanciers momentanément débiteurs figurant dans les dettes envers des tiers ont été reclassés au 31.12.19 et au 31.12.20 dans les autres créances à court terme.

DETAILS DES NOTES

En milliers de CHF

10 AUTRES DETTES A COURT TERME	31.12.20	31.12.19
Autres dettes envers des tiers	1 911	3 528
Autres dettes envers des entités associées	13	24
Contributions d'investissement remboursables à court terme	1 664	1 664
TOTAL	3 588	5 216

Les autres dettes envers des tiers sont composées des montants suivants :

	31.12.20	31.12.19
- Comptes de gare	306	0
- Montants nets dus aux Assurances sociales	0	448
- Recharges TPF card	219	212
- Bons émis, acceptés	52	0
- C/C Fonds de secours	8	14
Décompte TVA	400	2 336
- IP, TVA Due et REDIP	510	262
- C/C Rempl. trains	386	247
- Fairtiq	31	8
	1 911	3 528

DETAILS DES NOTES

En milliers de CHF

11 PROVISIONS	Impôts	Autres	Total
PROVISIONS A COURT TERME AU 31.12.18	3	5 207	5 210
Reclassement (de court terme à long terme)		-28	-28
Constitution		5 089	5 089
Utilisation			0
Dissolution		-3 279	-3 279
PROVISIONS A COURT TERME AU 31.12.19	3	6 988	6 991
PROVISIONS A LONG TERME AU 31.12.18	0	79	79
Reclassement (de court terme à long terme)		28	28
Constitution			0
Utilisation			0
Dissolution		-29	-29
PROVISIONS A LONG TERME AU 31.12.19	0	78	78
PROVISIONS A COURT TERME AU 31.12.19	3	6 988	6 991
Reclassement (de court terme à long terme)		-1 500	-1 500
Constitution		1 072	1 072
Utilisation		-1 147	-1 147
Dissolution		-15	-15
PROVISIONS A COURT TERME AU 31.12.20	3	5 398	5 401
PROVISIONS A LONG TERME AU 31.12.19	0	78	78
Reclassement (de court terme à long terme)		1 500	1 500
Constitution		2 395	2 395
Utilisation			0
Dissolution		-28	-28
PROVISIONS A LONG TERME AU 31.12.20	0	3 945	3 945

Les autres provisions se composent essentiellement des provisions pour vacances et heures supplémentaires.

La provision long terme pour le sinistre hydrocarbure a été ajustée en 2020. Une provision de KCHF 2'000.- pour non couverture d'assurance a été constituée. La provision de KCHF 3'500 constituée en 2019 a été augmenté de KCHF 353 suite à la mise à jour de l'estimation des coûts.

DETAILS DES NOTES

En milliers de CHF

12 COMPTES DE REGULARISATION PASSIF	31.12.20	31.12.19	13 DETTES A LONG TERME REMUNEREES	31.12.20	31.12.19
Passifs transitoires - charges à payer	1 214	1 296	BCF 30.01.390.753-07 - av. terme 9.2 mio	9 200	9 200
Délimitation recettes Frimobil	6 836	7 382	BCF 30.01.390.808-07 - av. terme 14.9 mio	0	14 900
Délimitation recettes Service direct	3 429	3 828	BCF 30.01.390.768-00 - av. terme 9 mio	9 000	9 000
Travaux à facturer	683	1 241	BCF - crédit COVID-19 - 0.5 mio	500	0
			BCF - crédit COVID-19 - 16 mio	16 000	0
TOTAL	12 163	13 747	UBS Switzerland AG- placements privés 50 mio pour G7	50 000	50 000
			PostFinance SA - emprunt 55 mio pour G7	50 680	52 120
			PostFinance SA - emprunt 32 mio pour G7	25 520	27 680
			Pensionskasse des Bundes PUBLICA - pour le Garage de Romont	2 000	2 000
			Fonds de compensation AVS/AI/APG - pour le Garage de Romont	2 000	2 000
			Groupe Mutuel Vie GMV SA - pour le Garage de Romont	2 000	2 000
			Groupe Mutuel Vie GMV SA - pour le Garage de Romont	2 000	2 000
			TOTAL	168 900	170 900

Les dettes à long terme rémunérées se composent :

- des avances à terme fixe, contractées à un taux fixe de 1.65% pour l'acquisition de la nouvelle flotte des véhicules ferroviaires, qui seront remboursées entre 2021 et 2024. Ces avances sont garanties par le cautionnement solidaire de la Confédération.
- d'un emprunt COVID de 16.5 mio auprès de la BCF afin de couvrir le manque de liquidités de l'année 2020.
- Dans le but de financer le Projet d'investissement G7 - Centre d'exploitation, de maintenance et administratif à Givisiez:
 - de trois placements privés totalisant KCHF 50'000 contractés auprès de UBS Switzerland AG et garantis par le cautionnement solidaire de la Confédération, soit :
 - KCHF 15'000 au taux fixe de 0.3775%, échéance 2036
 - KCHF 25'000 au taux fixe de 0.50%, échéance 2041
 - KCHF 10'000 au taux fixe de 0.47125%, échéance 2051
 - de deux reconnaissances de dette totalisant KCHF 87'000 contractés auprès de PostFinance SA, soit :
 - KCHF 32'000 au taux fixe de 0.42%, échéance 2033, garantis par le cautionnement solidaire de la Confédération
 - KCHF 55'000 au taux fixe de 0.80%, échéance 2037
- Dans le but de financer le Garage de Romont, les dépôts à long terme suivants, avec garantie fédérale, ont été contractés:
 - KCHF 2'000 au taux fixe de 0.02%, échéance 30.12.2022, auprès de la Pensionskasse des Bundes PUBLICA
 - KCHF 2'000 au taux fixe de 0.42%, échéance 31.12.2027, auprès du Fonds de compensation AVS/AI/APG
 - KCHF 2'000 au taux fixe de 0.86%, échéance 31.12.2032, auprès du Groupe Mutuel Vie GMV SA
 - KCHF 2'000 au taux fixe de 1.05%, échéance 31.12.2038, auprès du Groupe Mutuel Vie GMV SA

DETAILS DES NOTES

En milliers de CHF

14 AUTRES DETTES A LONG TERME	31.12.20	31.12.19
Autres dettes envers Cantons / Confédération	117 722	119 386
TOTAL	117 722	119 386

Le poste «Autres dettes envers Cantons / Confédération» est principalement composé des contributions d'investissement octroyées par la Confédération et les Cantons conformément à l'Ordonnance sur les indemnités, les prêts et les aides financières selon la Loi fédérale sur les chemins de fer (LCdF) et la Loi sur le transport de voyageurs (LTV). Ces emprunts ne portent pas intérêt. Ces contributions peuvent être remboursables ou conditionnellement remboursables.

Les contributions en remboursement sont remboursées sur des durées en moyenne de 25 ans.

Le remboursement des contributions conditionnellement remboursables est décidé le cas échéant par les pouvoirs publics en fonction des possibilités des sociétés concernées (aucun remboursement n'est en cours actuellement).

La part remboursable à long terme au 01.01.20 se monte à KCHF 11'612 et au 31.12.20 à KCHF 9'948.

De plus, la part conditionnellement remboursable se monte au 01.01.20 à KCHF 107'774, sans mouvement durant l'année 2020.

DETAILS DES NOTES

En milliers de CHF

15 VENTES VOYAGEURS	2020	2019
Billets forfaitaires et billets ind./		
abonn. parcours, général et demi-tarif	16 635	19 715
Titres transports Frimobil	25 663	31 729
Prod. voyageurs sans titres de transport et autres produits	1 019	787
Suppléments nuit	46	142
TOTAL	43 363	52 373

16 INDEMNITES / SUBVENTIONS	2020	2019
Indemnités trafic régional	61 352	58 888
Indemnités Agglomération et Mobul	23 673	24 363
Indemnités autres	100	91
TOTAL	85 125	83 343

17 PRODUITS POUR TRAVAUX DIVERS FACTURÉS À DES TIERS	2020	2019
Travaux divers facturés à tiers (produits)	3 787	1 968
Revenus pour remplacements de trains CFF	8 575	8 588
TOTAL	12 362	10 556

18 CHARGES POUR TRAVAUX DIVERS FACTURÉS À DES TIERS	2020	2019
Travaux divers à facturer à des tiers (charges)	-3 547	-1 471
Coûts de locations pour emplacements de trains CFF	-5 281	-6 783
TOTAL	-8 828	-8 254

19 CHARGES EXTRA. & HORS EXPLOITATION	2020	2019
Charges concernant des exercices précédents	-1 212	-282
Sinistre pollution hydrocarbure (ajustement coûts estimés)	-363	-3 500
Sinistre pollution hydrocarbure (extourne provision couverture assurance)	-2 000	0
TOTAL	-3 575	-3 782

Les charges concernant des exercices précédents se composent majoritairement de :

- Correction intercalaires Hors TRV	313
- Correction intercalaires TRV	436
- Correction facturation recettes frais paiement 2019 pour Fairtiq	298

20 PROD. EXTRA. & HORS EXPLOITATION	2020	2019
Produits concernant des exercices précédents	238	301
Sinistre pollution hydrocarbure (couverture assurance)	0	2 000
TOTAL	238	2 301

AUTRES INFORMATIONS

En CHF

21 ENGAGEMENTS HORS BILAN

	2020	2019
Participation à la Société simple de la Communauté tarifaire intégrale fribourgeoise (CTIFR).	pm	pm
Participation à la Société simple DV@Fairtiq.	pm	pm

22 LIMITE DE CREDIT

Une limite globale de CHF 72'781'400 est en vigueur auprès d'un établissement bancaire pour des avances à terme fixe contractées pour l'acquisition de la nouvelle flotte des véhicules ferroviaires. Cette limite globale est garantie par le cautionnement solidaire de la Confédération.

	2020	2019
Montant consommé au 01.01.2020 / 01.01.2019	38 700 000	48 300 000
Montant consommé au 31.12.2020 / 31.12.2019	33 100 000	38 700 000

23 INTERETS ACTIVES

Les intérêts activés durant la période comptable se composent comme suit :

	2020	2019
- Projet G7 - Centre d'exploitation, de maintenance et administratif	81 604	57 576
- Nouveau garage à Romont	77 989	0

24 CREDIT COVID-19

Afin de garantir les liquidités, TPF TRAFIC a contracté un crédit COVID-19 cautionné pour un total de CHF 500'000 dont la durée du crédit est accordé pour un délai de 60 mois à compter de la date d'octroi du crédit (03.07.2020). TPF TRAFIC a contracté un 2ème crédit COVID-19 pour un total de CHF 16'000'000 dont la durée du crédit est accordé pour un délai de 22 mois à compter de la date d'octroi du crédit (15.07.2020). Les montants du crédit, majorés des intérêts échus, doivent être remboursés intégralement au plus tard à la date d'échéance. Les conditions de taux peuvent être adaptées aux évolutions du marché au 31 mars de chaque année, la première fois au 31 mars 2021, selon les prescriptions du Département fédéral des finances en matière. Le taux d'intérêt est fixé à 0%.

Conformément aux dispositions relatives à la perte de capital et/ou au surendettement selon l'art. 725 CO, le crédit COVID-19 cautionné à hauteur de CHF 500'000 n'est pas considéré comme du capital de tiers jusqu'au 31 mars 2022 (art. 24 de l'ordonnance sur les cautionnements solidaires liés au COVID-19).

Pendant la durée du recours au crédit COVID-19, l'entreprise peut uniquement effectuer des investissements de remplacement dans des actifs immobilisés, elle ne peut pas distribuer de dividendes ni de tantièmes, ni rembourser des apports en capital. De plus, d'autres restrictions s'appliquent à l'octroi et au remboursement de prêts à des sociétés du groupe et aux propriétaires.

AUTRES INFORMATIONS

En CHF

25 COVID-19 - ATTRIBUTION A LA RESERVE ART. 36 LTV NEGATIVE

En septembre 2020, les deux Chambres du Parlement ont adopté des mesures urgentes destinées à soutenir le transport public de voyageurs et le fret ferroviaire durant la crise du COVID-19. Le résultat 2020 de TPF TRAFIC par ligne présente un résultat négatif pour le secteur TRV et après dissolution des réserves art. 36 LTV, la réserve est négative, comme présenté dans la proposition d'emploi du résultat ci-après. Une demande a été déposée auprès des commanditaires dans le cadre du soutien financier pour la couverture de déficit 2020 pour le secteur TRV. A la date d'approbation des comptes, les commanditaires n'ont pas encore approuvé la demande. L'éventuel soutien financier qui sera accordé par les commanditaires sera comptabilisé comme revenu dans les comptes 2021.

26 VALEURS D'ASSURANCES CHOSES ET RESPONSABILITE CIVILE

	2020	2019
Immeubles (ECAB)	178 528	191 799
Chemin de fer (y compris mobilier, installations et véhicules)	252 555	252 573
Service des automobiles (y compris mobilier, installations et véhicules)	164 520	157 487
Service des bus (y compris mobilier, installations et véhicules)	48 137	53 806
Installations techniques	22 339	21 519
Installations et appareils informatiques	5 687	5 143
Bâtiment G7	123 976	111 900
Casco flotte matériel roulant	236 886	242 970
TOTAL	1 032 628	1 037 198
RC entreprise chemin de fer (transports des voyageurs)	100 000 000	100 000 000
RC entreprise chemin de fer (transports des marchandises)	100 000 000	100 000 000
RC entreprise service automobiles (trafic régional)	100 000 000	100 000 000
RC entreprise service bus (autobus trafic urbain)	100 000 000	100 000 000
RC entreprise service bus (trolleybus trafic urbain)	100 000 000	100 000 000
RC plaques professionnelles service automobiles	100 000 000	100 000 000
RC plaques professionnelles service bus	100 000 000	100 000 000
RC flotte véhicules de service	100 000 000	100 000 000
RC machines de travail service bus	5 000 000	5 000 000
RC Maître ouvrage	20 000 000	20 000 000

AUTRES INFORMATIONS

En CHF

27 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE LA CLOTURE

Tous les éléments significatifs connus lors de l'établissement des comptes ont été pris en considération.

Aucun événement nouveau susceptible de modifier la situation financière de la société n'est intervenu jusqu'à l'approbation des comptes par le conseil d'administration.

28 APPROBATION DES COMPTES PAR L'OFT

En raison de l'adaptation du système de surveillance des subventions des transports publics, l'Office fédéral des transports (OFT) renonce à approuver les comptes annuels, mais examine les comptes approuvés.

Selon l'art. 4, al. 4, OCEC, les entreprises qui perçoivent des indemnités, contributions ou prêts de la Confédération, et dont les indemnités visées à l'art. 28 LTV et les indemnités et prêts fixés dans les conventions sur les prestations conformément à l'art. 51 LCdF dépassent au total un million de francs par an pour l'infrastructure, doivent commander chaque année un audit spécial.

En vertu de l'art. 6, al. 1, let. a, OCEC, les entreprises qui perçoivent des indemnités, des contributions ou des prêts de la Confédération et des cantons présentent à l'OFT et aux cantons concernés, les comptes annuels approuvés par l'assemblée générale et assortis de la déclaration du respect des principes du droit des subventions, pour la première fois avec les comptes annuels 2020.

Le mandat supplémentaire de l'audit spécial des subventions a été effectué par l'organe de révision des TPF sur mandat du Conseil d'administration de la société TPF TRAFIC au même moment que la révision des comptes annuels afin d'exploiter les synergies existantes.

Le rapport de l'audit spécial des subventions sera porté à la connaissance du Conseil d'administration de la société TPF TRAFIC.

29 APPROBATION DES COMPTES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration a entériné les comptes 2020 durant sa séance du 25 mars 2021.

PROPOSITION DE L'EMPLOI DU RESULTAT

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale l'emploi suivant:

En CHF

BENEFICE DE L'EXERCICE		-8 211 429
Secteurs soumis à l'art. 36 LTV	-6 268 171	
Autres secteurs y compris AGGLO	-1 943 258	
	<hr/>	-8 211 429
CORRECTION REPORT DES RESULTATS REPORTEES AU 31.12.19		
Secteurs soumis à l'art. 36 LTV		468 643
Résultat reporté spécial AGGLO		0
Autres secteurs ainsi que libre disposition selon art. 36 al. 2 LTV		-468 643
REPORT DES RESULTATS REPORTEES AU 31.12.19		
Secteurs soumis à l'art. 36 LTV		4 578 955
Résultat reporté spécial AGGLO		4 477 985
Autres secteurs ainsi que libre disposition selon art. 36 al. 2 LTV		43 055 363
Prélèvement pour les pertes TRV 2020 (3/3)		6 268 171
Attribution 2020 au résultat reporté spécial TRV (2/3)		0
Prélèvement pour les pertes 2020 Agglo (3/3)		3 393 237
Attribution 2020 au résultat reporté spécial AGGLO (2/3)		0
RESULTATS REPORTEES A NOUVEAU		
Secteurs soumis à l'art. 36 LTV		-1 689 216
Résultat reporté spécial AGGLO		1 084 748
Autres secteurs ainsi que libre disposition sel. art. 36 al. 2 LTV		44 505 342
	<hr/>	
Réserves 1 ^{ère} application Swiss GAAP RPC au 01.01.20		33 487 178
Pas de mouvement en 2020		0
Réserves 1 ^{ère} application Swiss GAAP RPC au 31.12.20		33 487 178
	<hr/>	

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale des actionnaires de Transports publics fribourgeois Trafic (TPF TRAFIC) SA, Givisiez

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Transports publics fribourgeois Trafic (TPF TRAFIC) SA comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie, le tableau de variation des fonds propres et l'annexe (pages 27 à 49) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

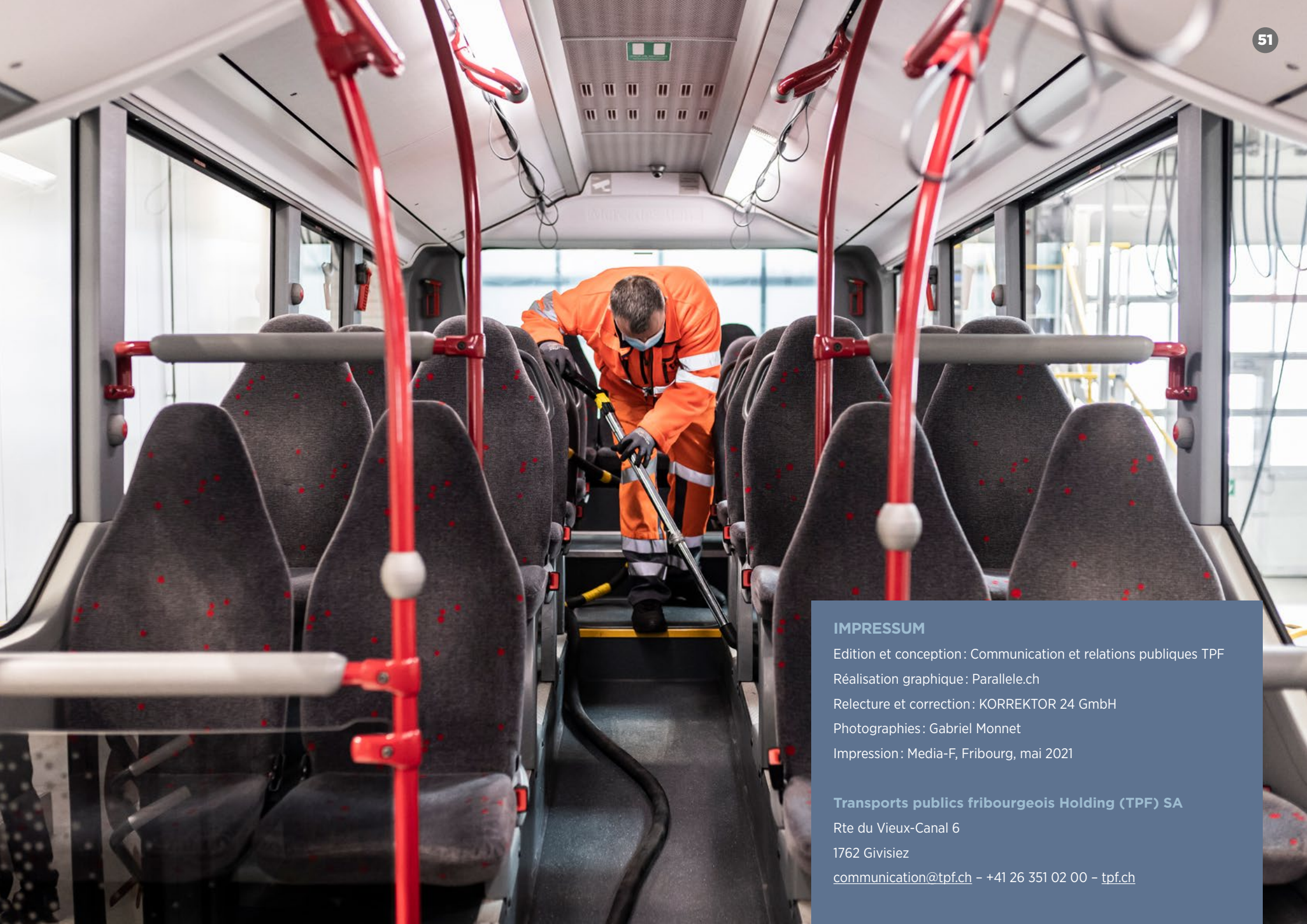
Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.



IMPRESSUM

Edition et conception: Communication et relations publiques TPF

Réalisation graphique: Parallele.ch

Relecture et correction: KORREKTOR 24 GmbH

Photographies: Gabriel Monnet

Impression: Media-F, Fribourg, mai 2021

Transports publics fribourgeois Holding (TPF) SA

Rte du Vieux-Canal 6

1762 Givisiez

communication@tpf.ch - +41 26 351 02 00 - tpf.ch

« ENSEMBLE, BÂTISSONS VOTRE MOBILITÉ »